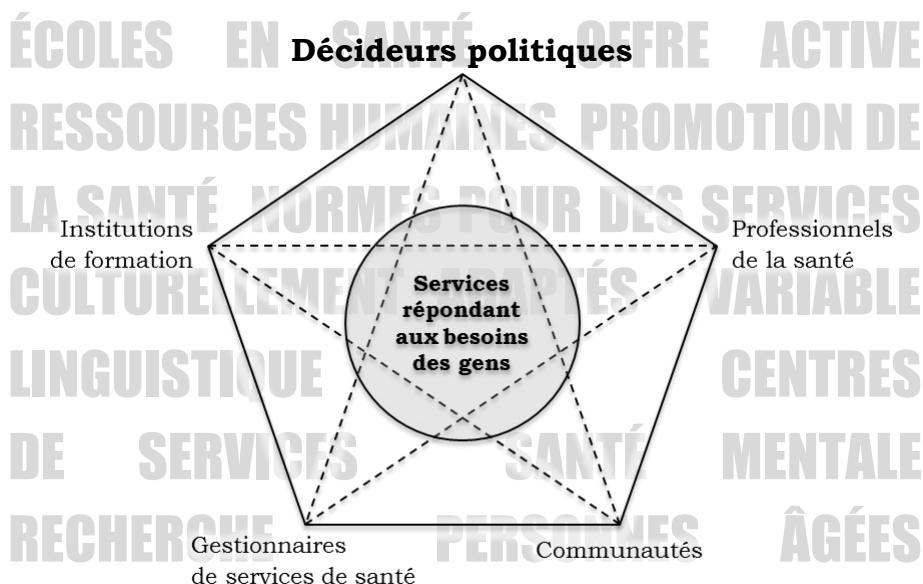




Société **Santé**
en français



**BÂTIR DES
COLLABORATIONS
AVEC LES PARTENAIRES
GOUVERNEMENTAUX**

Table des matières

Introduction	2
1. Un coup d'œil sur l'organisation du gouvernement.....	4
Le politique.....	4
L'administratif.....	5
2. Par où commencer?	10
Par le haut (ministre, sous-ministre)? Par le bas (adjoint, fonctionnaires)?.....	10
Par le politique? Par l'administratif?	12
Et, en plus du haut et du bas, il y aussi les côtés.	12
3. Mais, d'abord, se donner une stratégie.....	15
4. Quelques moyens de s'assurer que nos rencontres comptent	16
Avant : la préparation.....	16
La demande.....	16
Connaitre la personne qu'on rencontrera	18
Pendant la rencontre	20
Qui devrait y assister?	20
Ce qui devrait être dit	20
Après la rencontre	22
Assurer un suivi et constituer une mémoire collective	22
Aide-mémoire	26
Une mise en garde.....	27
5. Des conseils d'experts.....	28
6. Des leçons tirées de l'évolution de la Société Santé en français et des réseaux.....	34
Société Santé en français.....	34
Phase 1 – pré-Société Santé en français 1998-2003	34
Phase II – 2003-2008.....	36
Phase III – 2008-2013.....	37
Réseaux du Nord de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard	38
7. Liens utiles.....	43
Annexe.....	45
Versions anglaises des outils proposés.....	45

Introduction

C'est l'établissement de solides liens de collaboration qui détermine la capacité de nos réseaux d'être des catalyseurs d'améliorations véritables des services de santé dans leur milieu. La collaboration avec les grands acteurs des systèmes de santé (notre fameux pentagramme!) est le principal levier qui permet aux réseaux d'améliorer l'accès à des services de santé en français.

Ce petit manuel se penche sur une pointe du pentagramme, celle des autorités gouvernementales. Son contenu s'inspire des discussions, des conseils et des commentaires recueillis à l'occasion de l'atelier de la Table des directions générales « Bâtir des collaborations avec les partenaires gouvernementaux » tenu le 11 février 2015 à Ottawa.

Même si l'accent est mis sur les relations avec les autorités gouvernementales une bonne part de son contenu vaudra aussi pour les collaborations avec les autres grands partenaires. Il en va de même pour la distinction entre le politique et l'administratif : même si l'atelier du 11 février s'est surtout attardé au côté politique une bonne partie du contenu de la session et de ce manuel vaut aussi pour le côté administratif.

Imaginons un réseau qui veut améliorer la situation en regard de la santé mentale, des soins à domicile, d'une initiative d'école en santé. En plus des démarches auprès et avec la communauté et de celles qui interpellent les professionnels de la santé et les établissements de services, il devra aussi fort probablement approcher le partenaire gouvernemental que ce soit au niveau administratif de la gestion des programmes pertinents ou au niveau des décideurs politiques pour donner une impulsion, pour influencer les orientations.

Des relations régulières, sur une base continue, auprès des intervenants (qu'ils soient gouvernementaux ou autres) permettent de créer des passerelles pour transmettre les messages.

Les approches adoptées et les moyens utilisés pourront varier selon les partenaires visés ou selon qu'il s'agit d'un interlocuteur politique ou administratif. Mais souvent, ce seront les mêmes.

Une chose est certaine cependant dans tous les cas: il est préférable d'avoir une bonne lecture de la situation, de se donner une stratégie et les moyens de la mettre en œuvre et d'en vérifier régulièrement l'efficacité.

Le but de ce petit manuel est d'offrir une sorte de boîte à outils, des outils qui permettront d'établir cette stratégie, d'identifier les moyens les plus aptes à en assurer une réalisation optimale et d'obtenir une collaboration solide.

Cette première version du guide, à la veille d'une campagne électorale fédérale en 2015, contient des outils qui facilitent l'organisation de rencontres avec les candidat(e)s des divers partis. Le but étant de bâtir des liens avec quelques personnes dans chacun des partis susceptibles de former le prochain gouvernement.

1. Un coup d'œil sur l'organisation du gouvernement

Le politique

Le caucus du parti au pouvoir, formé de tous les députés de ce parti, assure une interaction régulière entre ces députés et les membres du cabinet. Tout(e) député, même s'il n'est pas le/la ministre convoité, peut avoir une influence sur ce ministre. Il peut avec d'autres membres du caucus qui représentent des électeurs francophones mener des démarches en appui de votre demande.

Le cabinet – la plupart des décisions se prennent en comités du cabinet. On parle ici des décisions concernant les orientations du gouvernement, la création ou le maintien de programmes. Elles viennent suite à des mémoires qui ont été préparés par les fonctionnaires et qui offraient différentes options.

Le/la ministre est responsable des décisions pour les programmes à l'intérieur de son ministère. Les dossiers sont préparés par les fonctionnaires du ministère et revus par le bureau du/de la ministre pour son approbation.

Le bureau du/de la ministre compte un nombre plus ou moins grand d'adjoint(e)s selon la taille du gouvernement. Au fédéral, ce peut être une vingtaine de personnes alors que dans plusieurs provinces ce ne sera qu'une ou deux personnes. Selon

la taille du bureau, on trouvera des adjoint(e)s qui sont responsables de l'agenda, de certaines régions particulières, de programmes, des relations avec les médias, des relations parlementaires, de l'élaboration de politiques.

Tous les ministères de la Santé sont en relation les uns avec les autres que ce soit à travers le financement de certaines initiatives, la coordination de politiques, le partage d'informations. Cet aspect intergouvernemental touche des domaines aussi divers que la santé mentale, les services aux aînés, les écoles en santé, la télésanté, etc. Un(e) ministre de la santé et ses fonctionnaires sont donc en relation avec leurs homologues des provinces et des territoires.

L'administratif

Le/la sous-ministre est responsable de l'administration quotidienne du ministère et de ses programmes. Il/elle est appuyé par un certain nombre de sous-ministres adjoint(e)s qui seront chacun responsables d'un secteur particulier des activités du ministère (finances, programmes, régions, contentieux, etc.). Dans certains cas, on verra aussi le titre de sous-ministre délégué(e) qui appuie le sous-ministre dans la gestion globale du ministère.

Sous la responsabilité de chacun des sous-ministres adjoints, on retrouvera un certain nombre de programmes spécifiques. Dans le cas de Santé Canada, par exemple, on trouve le BACLO sous la responsabilité de la sous-ministre adjointe Politique stratégique, à l'intérieur de l'une des directions sous sa responsabilité (celle des Programmes et politiques de soins de santé). Une autre sous-ministre adjointe a un intérêt pour le BACLO : la sous-ministre adjointe championne pour les langues officielles à l'intérieur du ministère.

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

On le voit, le chemin peut parfois être long et sinueux entre le sommet de la pyramide et le programme concerné. Par contre, même s'il peut être sinueux et déroutant parfois, ce chemin offre aussi plusieurs points d'entrée, ce qui peut parfois être un avantage.

Au BACLO, on retrouve une direction exécutive appuyée d'une direction adjointe à la recherche et d'une équipe d'une dizaine de personnes

Dans la vie de tous les jours, les relations avec les gouvernements se font surtout au niveau des fonctionnaires. Par contre, le coup d'envoi de certaines initiatives, le maintien d'un programme en période de restriction budgétaire ou l'impulsion d'une nouvelle orientation à un programme existant impliquent une participation du politique.

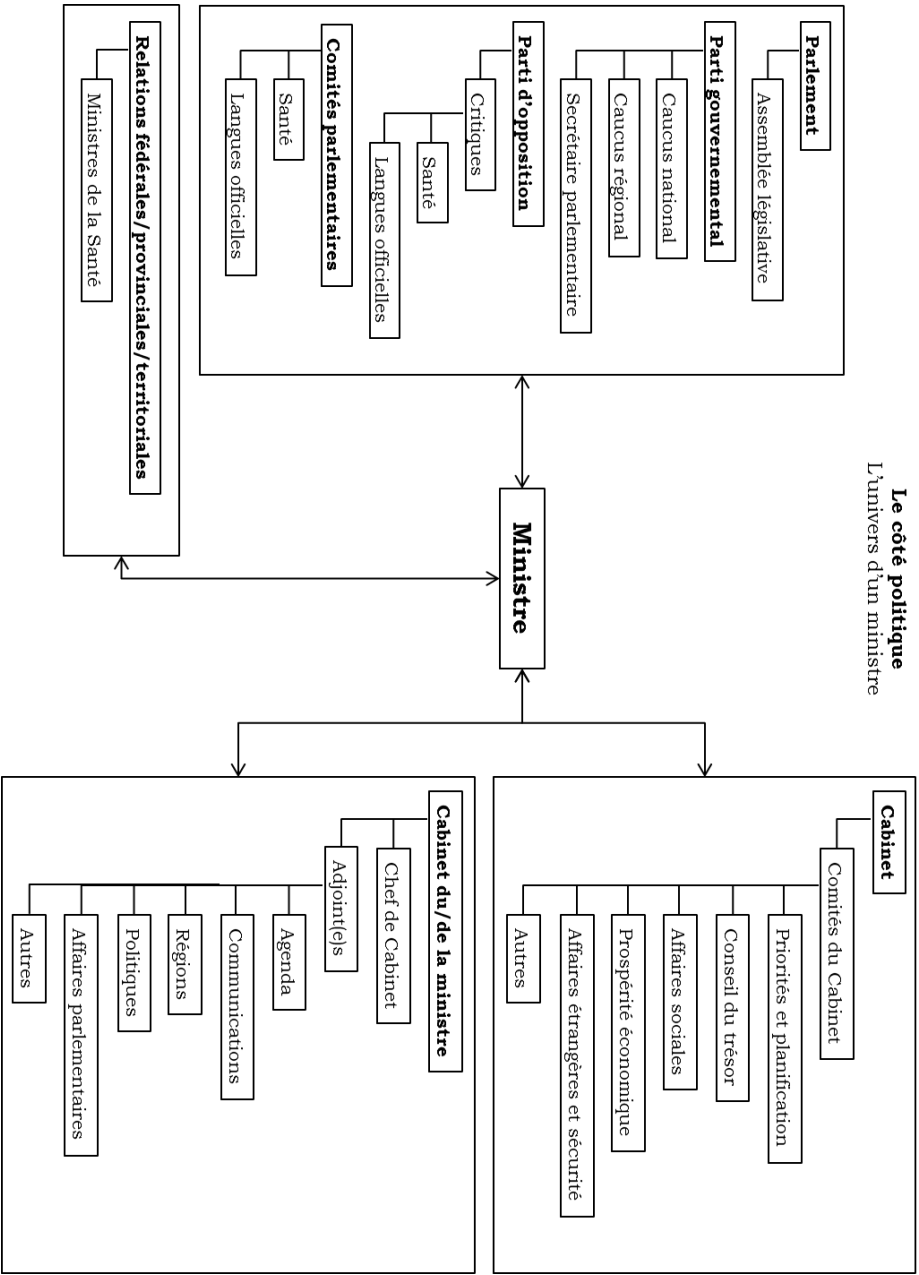
Très souvent, parce que l'administration régulière des programmes a tendance à oublier les clientèles minoritaires, notre objectif de bâtir une collaboration avec le partenaire gouvernemental se situera dans une interaction de l'administratif et du politique.

Même si les discussions dans l'atelier du 11 février ont surtout porté sur l'aspect politique, beaucoup des commentaires et conseils entendus s'appliquent tout aussi bien aux relations avec la fonction publique qu'avec le politique.

Les pages 7, 8 et 9 nous offrent des cartes pour repérer le terrain. Elles sont des outils qui nous permettent d'identifier les principaux acteurs.

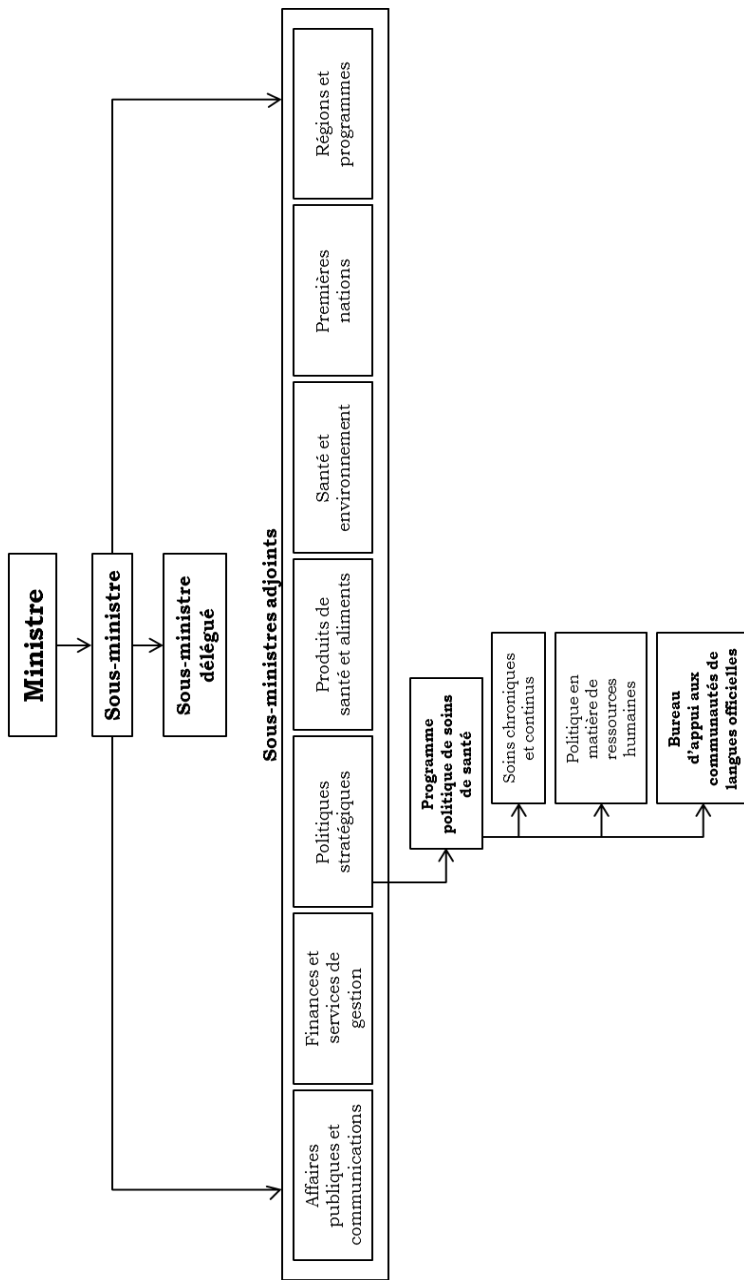
SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS

Le côté politique L'univers d'un ministre



BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

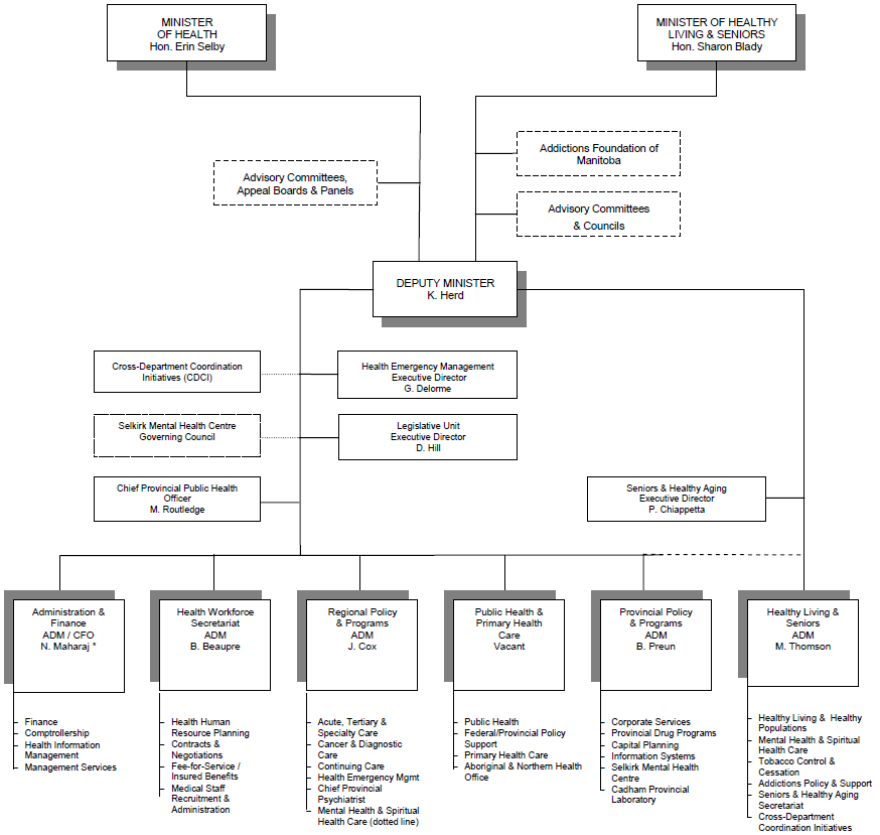
Le côté administratif
Santé Canada



SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS

Le côté administratif

Exemple d'une province (Manitoba)



2. Par où commencer?

Par le haut (ministre, sous-ministre)? Par le bas (adjoint, fonctionnaires)?

Pas de règle unique, magique, sinon celle d'entretenir des relations avec tous les acteurs. Assez fréquent que l'adjoint ou le fonctionnaire ne prendront pas une direction sans l'autorisation d'un supérieur. Par contre, l'autorisation que pourrait donner un supérieur est souvent déterminée par l'information et l'avis qu'il/elle reçoit de ses subalternes. Donc, avisé d'entretenir des relations avec tous les acteurs.

Mais quelques règles de base :

Étant donné l'attention assez limitée que le haut de la pyramide peut accorder à chacun des multiples enjeux, bon de préparer par le bas. Ne serait-ce que pour nous aider à constituer notre dossier en ayant une meilleure idée des orientations du gouvernement, des priorités du ministère.

Et puis, si on essuie un refus dès le début de nos démarches auprès du haut de la pyramide, la partie est alors plus ou moins terminée. Par contre, un refus en commençant par le bas ne nous empêche de porter notre cause aux niveaux supérieurs. Toujours plus facile de renverser une décision prise à un niveau inférieur que par la haute direction d'un ministère.

La partie sera d'autant plus facile qu'on sera perçu comme un collaborateur, comme un partenaire qui viendra contribuer au succès plutôt que comme un obstacle qu'il faut surmonter ou comme un problème qui vient s'ajouter. Et on pourra d'autant mieux s'inscrire comme collaborateur qu'on comprendra les objectifs poursuivis par le gouvernement et qu'on pourra s'inscrire dans ce qui est envisagé ou entrepris. Important de bien comprendre la situation avant de mener toutes sortes de démarches. Cette information, elle se trouve souvent au bas de la pyramide, mais aussi parfois au haut.

Et puis, il y a toujours les susceptibilités! On n'aime pas se faire dire quoi faire! Donc important d'associer dès le départ les premiers responsables.

Ne jamais oublier que :

Dans 90+% des cas, le haut se tournera vers le bas avant de répondre à votre demande (qui sont ces gens? Que peuvent-ils vouloir? Qu'est-ce qu'on peut leur offrir? Alors, quand on réussit à obtenir une rencontre avec la haute direction, soit ministre ou sous-ministre, nous avons tout intérêt à bien préparer le terrain avec son entourage.

Du côté politique, c'est peut-être moins 'glamour' de rencontrer un(e) adjoint(e) que le/la ministre, mais c'est probablement cette personne qui pourra passer le plus de temps pour bien comprendre votre enjeu et qui, par la suite, sera le plus facilement accessible pour des suivis. Alors, quand vous rencontrez un(e) ministre, n'oubliez pas de bien noter le nom de l'adjoint(e) qui vous aura ouvert la porte. Pourra être très utile à l'avenir.

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Lorsqu'on sait qu'en bas la réponse sera probablement NON, ne pas poser la question. Se contenter de préparer le terrain, d'aller chercher de l'info sur les orientations du gouvernement, d'en fournir sur votre position, mais ne pas demander de réponse lorsque vous savez que celle-ci sera négative. Comme ça, le niveau supérieur n'aura pas à défaire une décision prise par ses fonctionnaires.

Par le politique? Par l'administratif?

La durée du passage d'un ministre ou sous-ministre dans un ministère est d'environ 2-3 ans. Plusieurs des fonctionnaires qui sont devant vous aujourd'hui seront encore de l'autre côté de la table dans 5, 10 ans. Important de les garder bien informés, de votre côté.

Encore plus important, dans les cas plus litigieux, souvenez-vous que lorsque le/la ministre qui est votre amie aujourd'hui aura quitté son poste, des fonctionnaires que vous pouvez indisposer seront, eux, encore de l'autre côté de la table.

Toujours important de bien informer les fonctionnaires avant d'avoir recours au politique ou à leurs supérieurs, de leur faire bien comprendre votre enjeu et votre demande parce que le haut de la pyramide se tournera vers eux avant de vous répondre.

Et, en plus du haut et du bas, il y aussi les côtés.

Un appui d'un ou de plusieurs électeurs dans le comté du décideur politique, d'un collègue du sous-ministre ou du fonctionnaire, d'un député, d'un politicien d'une autre province

ou territoire qui comprend bien votre enjeu pourrait intervenir (DISCRÈTEMENT!) en votre faveur auprès de la personne visée. Les interactions n'ont pas toujours besoin d'être frontales, elles peuvent venir d'ailleurs.

Pas besoin que vous soyez toujours l'acteur principal. Parfois le message peut être mieux reçu s'il est porté par quelqu'un d'autre. Un député pourra être plus sensible à un message qui lui est porté par une électrice de son comté que par un directeur général d'une association.

Peut-être que le député de votre comté peut être un allié dans vos démarches auprès du ministre responsable.

Rares sont les buts qui sont comptés suite à une montée en ligne droite. Plus souvent qu'autrement, ils sont le résultat de passes, de retours en arrière pour permettre aux autres joueurs de se positionner, de feintes multiples,

Souvent nous réalisons nos démarches comme si on s'imaginait qu'une seule lettre ou une seule rencontre assurera une réponse satisfaisante. L'établissement de vraies collaborations se fait grâce à des relations suivies. Comme on l'entend souvent pendant les séries éliminatoires du hockey, ce qu'il faut c'est une bonne vision du jeu, une perspective qui est complète.

Une bonne stratégie est celle qui a une bonne vision de tous les acteurs et qui peut les activer dans le sens d'une solution favorable.

Par en haut? Par en bas? Bien comprendre que ce ne sera pas une seule rencontre, un seul appel téléphonique, une seule lettre qui règlera votre enjeu. Donc, aussi bien comprendre tous

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC
LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

les rouages qui devront entrer en action et bien les huiler pour qu'ils fonctionnent tous efficacement.

En résumé, l'action des gouvernements : une complexe interaction entre le politique et l'administratif et important d'être en mesure de jouer sur les deux tableaux, de manier chacun des leviers au moment opportun.

Bien identifier les points d'appui potentiels et les faire intervenir au moment opportun. « En politique, timing is everything. » Être là au bon moment, avec les bons ingrédients.

Trop compliqué tout cela!? Pas plus que la plupart de nos relations lorsqu'on veut qu'elles soient productives. Il faut établir ce qu'on veut, se donner un plan pour y arriver et y consacrer l'énergie et les ressources nécessaires.

3. Mais, d'abord, se donner une stratégie

En plus d'une bonne connaissance du terrain l'établissement de collaborations avec nos partenaires gouvernementaux exigera qu'on se donne une stratégie. Pour ce faire, nous devons:

1) Bien définir nos objectifs

Qu'est-ce qu'on vise précisément? Est-ce qu'il existe déjà un programme, une initiative où nous pourrions logger?

Ne jamais oublier qu'il est plus facile de s'inscrire dans une stratégie que de convaincre d'en inventer une, de s'associer à la poursuite des objectifs poursuivis par le gouvernement que de le convaincre d'en poursuivre d'autres.

2) Identifier les lieux de décision

Identifier les points d'appui potentiels. Qui sont les responsables de la conception ou de la mise en œuvre des actions gouvernementales dans ce secteur d'activité? Y a-t-il parmi ces personnes des gens qui par leur vécu personnel, leur expérience professionnelle, leur entourage pourraient être sensibles à nos arguments?

3) Déterminer une stratégie

Prendre le temps de mesurer l'effort qui sera requis pour atteindre l'objectif, d'identifier les ressources qui seront nécessaires, de prévoir les différentes étapes qui devront être franchies.

4) Convenir du niveau de priorité de l'objectif poursuivi et affecter les ressources nécessaires.

5) Se donner des moments pour évaluer les progrès

4. Quelques moyens de s'assurer que nos rencontres comptent

Avant : la préparation

La demande

Dans le cadre de la campagne électorale 2015, les rencontres ne viseront pas à exposer des enjeux brûlants, mais plutôt à sensibiliser au besoin de services de santé en français et à faire connaître le travail du réseau et l'importance de l'appui du gouvernement fédéral.

Pas nécessaire que la demande soit très élaborée. Un contact téléphonique ou en personne de la part d'un(e) résident(e) de son comté qui le/la connaît peut obtenir une rencontre avec un(e) candidat(e) dans un climat cordial et détendu qui permettra d'obtenir une attention plutôt bienveillante.

Pour une demande écrite, voici un modèle :

Nous connaissons votre intérêt pour les langues officielles et votre sensibilité au fait que le comté de _____ compte une communauté francophone. Comme vous le savez, cette communauté vise l'amélioration de l'accès à des services de santé en français. Plusieurs initiatives en ce sens ont été entreprises. Certaines l'ont été avec l'appui du gouvernement fédéral dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles et avec l'appui du gouvernement de province/territoire.

Nous aimerions pouvoir compter sur votre appui pour assurer que le gouvernement fédéral poursuive et intensifie son appui à de telles initiatives. À cet effet, nous souhaitons vous rencontrer afin de vous partager les progrès réalisés jusqu'à maintenant et nos projets pour l'avenir. Madame X communiquera avec votre bureau afin de déterminer un moment qui vous conviendrait pour une telle rencontre.

Veillez agréer, M....., l'expression de nos salutations les meilleures. *

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS

Par contre, lorsqu'il s'agira de discuter d'un enjeu précis, il est recommandé que la demande de rencontre, qu'elle soit téléphonique ou écrite, soit accompagnée d'une exposition claire et concise de l'enjeu qu'on voudra aborder et, dans la mesure du possible, des solutions qu'on propose. Il est important de permettre à la personne rencontrée de se préparer. Mot d'ordre : pas de surprise.

Voici un exemple de lettre de confirmation de rencontre et des sujets qui seront abordés

1) dans le cadre de la campagne électorale 2015

Nous vous remercions aussi d'avoir accepté de nous rencontrer [date] afin de faire le point sur le dossier des services de santé en français. Tel que convenu, nous serons à votre bureau jeudi, le [date], à [heure].

Nous aimerions profiter de cette rencontre pour vous présenter certains des progrès notables dans l'amélioration de l'accès à des services de santé en français dans notre région. L'appui du gouvernement fédéral a été essentiel au développement de telles initiatives qui offrent à nos concitoyennes et concitoyens francophones des services de santé de qualité dans leur langue. Nous aimerions aussi partager avec vous certains des projets qui retiennent notre attention et pour lesquels votre intérêt et votre appui seront importants.

Veuillez agréer, monsieur, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs et l'assurance de notre entière collaboration.*

2) lorsqu'il s'agit d'enjeux précis, la note devrait présenter brièvement chacun de ces enjeux et, selon le cas, la/les solution(s) mises de l'avant.

**Les versions anglaises des modèles de lettres sont disponibles en annexe de ce document*

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Connaître la personne qu'on rencontrera

Il est important avant de se présenter à une rencontre d'avoir une idée de qui on rencontrera : position dans son parti ou dans le gouvernement, intérêts, positions passées sur des enjeux parents aux nôtres, etc. Un peu de recherche révélera des éléments qui pourront être fort utiles pour le déroulement d'une rencontre.

Un exemple de fiche de rencontre qui renseigne sur la personne rencontrée se trouve à la page 19.

Fiche de rencontre Exemple

Nom du député

Député conservateur, comté de

Élu en 2004

Né en 1971, père de 3 enfants. Habite ville, dans son comté.

Aucune communauté francophone dans ce comté

Membre du comité permanent de la Chambre sur les langues officielles

S'est prononcé contre la motion reconnaissant la nation québécoise en 2006. Il se dit un partisan du bilinguisme et de la dualité linguistique, mais estimait cette reconnaissance contre ses principes.

Extrait de sa déclaration à ce moment :

« Je veux insister sur ma conviction dans l'unique nature du fait français au Canada. Je crois aussi que nous devons non seulement assurer sa survie, mais aussi son épanouissement. Et je crois aussi que la meilleure façon d'accomplir ces résultats est par le biais de nos politiques sur le bilinguisme et le multiculturalisme. Par-dessus tout je pense que nous ne pouvons atteindre ces buts/ en reculant dans nos solitudes, mais plutôt en nous engageant dans un nationalisme civique commun. »

Partisan du bilinguisme, il préconise de lier la maîtrise des deux langues à l'obtention d'un diplôme universitaire. Ainsi tout diplômé serait qualifié pour un emploi dans la fonction publique fédérale.

A soumis un projet de loi privé qui ferait en sorte que 15% des membres d'un caucus puissent demander un vote de confiance (vote secret) sur le chef. Si la majorité vote contre, le chef est démis et une course à la direction s'amorce. Il prévoit aussi que le chef ne pourrait imposer ses candidats dans les comtés.

Octobre 2014 : fait une déclaration en Chambre enjoignant le gouvernement de respecter les engagements du Canada face au réchauffement climatique.

Un allié des universités (promotion du bilinguisme dans les études universitaires) et du CNFS.

Pendant la rencontre

Il est important que la personne rencontrée y trouve son compte

En campagne électorale, le temps est précieux pour les candidat(e)s et leur priorité va aux électeurs de leur comté. Chaque minute de leur journée compte. Il serait donc préférable que votre délégation soit composée ou compte des personnes qui vivent dans leur comté.

Vous pouvez aussi leur offrir la possibilité d'une couverture médiatique (peut être un simple photo op) qui augmenterait le rayonnement de cette rencontre en y ajoutant un reportage dans le journal francophone, à la radio ou télé. Mais, leur offrir cette possibilité. Pas les surprendre avec la présence de journalistes!

Qui devrait y assister?

Encore une fois, en campagne électorale, la présence de commettants est toujours avisée.

En tout temps : choisissez bien à l'avance les membres de la délégation. Deux à quatre personnes.

Ce qui devrait être dit

Assurez-vous que chaque membre de la délégation comprenne bien le but de la rencontre et le message à transmettre.

Et on évite les abréviations, les acronymes, les termes trop spécialisés! Ne tenez jamais pour acquis que votre interlocuteur est familier avec votre dossier, qu'il en connaît tous les détails. Ni

même qu'il importe qu'il/elle connaisse tous les détails. Évitez les détails!

Pratiquez-vous avec quelqu'un qui ne connaît pas votre dossier. Ou essayez de résumer en 2 minutes (deux minutes!) l'essentiel de votre présentation.

Dressez une liste des thèmes qui pourraient être abordés. Par exemple, avec une personne qui n'est pas familière avec la communauté francophone, les thèmes abordés pourraient être :

- Savez-vous qu'il y a une communauté francophone relativement importante dans votre comté? (quelques informations démographiques, écoles, organismes,)
- L'importance de services de santé en français
- Le réseau, les progrès accomplis, les projets d'avenir
- L'importance d'un appui fédéral

Possible de partager les thèmes entre les membres de la délégation. Important que chaque porte-parole soit bien préparé(e). Exercez-vous avant la rencontre pour assurer que le message soit bien transmis.

Nommez un porte-parole principal qui dirigera le déroulement, présentera les membres de la délégation, s'assurera que les thèmes sont couverts et verra à ce que tout soit couvert dans le temps qui vous est alloué.

Assurez-vous que votre interlocuteur ait la possibilité de poser des questions, d'offrir des commentaires. L'erreur la plus fréquente est de monopoliser tout le temps en exposant notre cause et d'en ressortir sans avoir laissé la chance à notre interlocuteur de questionner ou commenter et...en totale ignorance de son opinion et de son intérêt envers nos enjeux.

Réservez quelques minutes à la fin de la rencontre pour permettre un échange.

Après la rencontre

Assurer un suivi et constituer une mémoire collective

Une belle rencontre de 30 minutes, c'est bien. Mais une rencontre de trente minutes qui établit une relation à long terme, c'est pas mal mieux!

Et, à cette fin, le suivi est très important. Il se peut que vous n'ayez pas réponse à toutes les questions qui pourront être soulevées par votre interlocuteur. En tel cas, dites-lui que vous vérifierez et lui communiquerez les informations requises.

Assurer un bon suivi

- en préparant un compte rendu de la rencontre. La poursuite de la relation établie par la rencontre sera facilitée si vous gardez bonne note des sujets abordés, des opinions émises et des questions soulevées. Ces informations seront utiles à votre réseau et à la Société.

- en témoignant de votre reconnaissance pour le temps accordé. Tout aussi important d'envoyer un mot de remerciement qui pourra, au besoin, contenir les réponses aux questions qui n'auront pu être répondues lors de la rencontre.

Et tant qu'à y être, pour les rencontres dans le cadre de la campagne électorale, pourquoi ne pas inscrire à votre calendrier (20 octobre, a.m.) Lettre de félicitations à candidat(e)s rencontré(e)s élu(e)s.

Pour vous faciliter ce suivi, voici un modèle de lettre de remerciement et de rapport de rencontre.

Dès la sortie de la rencontre, les trois points importants de la lettre de remerciement devraient être clairs. Le truc, c'est que la lettre de remerciement contienne les objectifs que vous vous étiez fixés.

Modèle de lettre de remerciement

M/Mme,

Nous désirons vous remercier de nous avoir fourni l'opportunité de vous informer de l'évolution des dossiers relatifs à l'amélioration des services de santé en français pour les communautés francophones de notre région. Nous apprécions votre intérêt et votre sensibilité pour les questions touchant les communautés francophones.

Comme nous vous le soulignons, nous sommes fiers des progrès réalisés. Grâce à la collaboration que nous avons obtenue de nos partenaires, parmi lesquels nous sommes heureux de vous compter, nous pouvons aujourd'hui présenter des réalisations qui améliorent de façon très concrète l'accès à des services de santé dans leur langue pour nos concitoyens et concitoyennes francophones.

Il est important pour nous de pouvoir compter sur votre appui. Comme vous nous y avez invités, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la progression de nos projets et de solliciter, au besoin, votre assistance pour assurer leur pleine réalisation.

Veuillez agréer, monsieur, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs et l'assurance de notre entière collaboration. *

**Les versions anglaises des modèles de lettres sont disponibles en annexe de ce document*

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC
LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Rapport de rencontre

Personne rencontrée : _____

Date : _____

Votre nom : _____

Autre représentant de la Société à la rencontre : _____

Durée de la rencontre : _____

Attitude :

Favorable ____ neutre ____ défavorable ____

Sujets discutés :

Pouvons-nous compter sur son appui? : _____

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS

Sinon, pour quelles raisons?: _____

Questions soulevées par l'interlocuteur : _____

Besoins d'informations additionnelles : _____

Suggestions pour un suivi : _____

Aide-mémoire

Huit (8) éléments pour une garantie complète :

- demande de rencontre avec indication des questions qui seront abordées;
- fiche d'information au sujet de la personne rencontrée;
- une délégation pas trop nombreuse et bien préparée
 - un(e) porte-parole principal(e)
 - une personne chargée de la prise de notes
 - une personne qui a déjà un lien avec notre interlocuteur
- un message
 - concis, clair,
 - éviter le langage trop spécialisé, les abréviations, les acronymes,
- une demande claire
 - une expression claire de ce que vous attendez
 - une demande qui permet de mesurer le succès de la démarche et qui ouvre la porte à une collaboration
- un rapport de la rencontre
 - qui sera la mémoire de l'organisation pour de futurs contacts
 - notera les commentaires et questions de notre interlocuteur afin d'y donner réponse

- un mot de remerciement
 - qui répondra, s'il y a lieu, aux questions soulevées lors de la rencontre
 - qui rappellera les engagements pris
 - qui ouvriront la porte à un suivi

- un bénéfice pour la personne rencontrée
 - une couverture médiatique?
 - une photo-op pour publication dans nos organes de communications
 - la rencontre dans un lieu de bonne visibilité communautaire tel que centre de santé, école, centre communautaire?
 - toujours après avoir vérifié l'intérêt de notre interlocuteur pour ce genre de choses.

Une mise en garde

L'erreur la plus fréquente : prendre tout le temps de la courte rencontre pour présenter notre dossier et ne pas laisser suffisamment de temps pour un échange qui permettrait à l'interlocuteur de soulever les questions qui le/la préoccupent et d'obtenir réponse et qui nous permettrait de mesurer son degré de confort et sa volonté d'engagement envers notre dossier.

Votre but : pas seulement de présenter votre dossier, mais aussi, et surtout, de mieux connaître son opinion sur votre enjeu et d'obtenir sa collaboration.

5. Des conseils d'experts

Cette section sous forme de Questions/Réponses reprend les échanges entre les directions générales et le panel d'experts externes lors de la session du 11 février 2015.

Est-ce que le fait que notre financement vienne du fédéral pour intervenir dans un domaine provincial et territorial pose problème?

Les questions de juridiction ne sont pas seulement sources de conflit. Il y a des liens à l'intérieur des partis; les gens se parlent et il y a des intervenants provinciaux ou territoriaux qui peuvent apprécier votre action et intervenir en votre faveur auprès du fédéral.

En fin de compte, toute politique est locale. Vous apportez une solution au problème X. L'important c'est votre relation aux priorités du gouvernement.

Rester concret, mettre l'accent sur le point de vue humain. Illustrer ce que vous pourrez faire de plus avec plus de ressources. Maintenir des liens avec tous les intervenants. Les leaders se parlent, à différents niveaux. Boule de neige, élément de soutien.

Utilisez les ministres provinciaux/territoriaux responsables de la Francophonie.

Un bon argumentaire c'est quoi ?

Simple, 1 page, humain, direct, relié aux priorités du gouvernement, qu'est-ce qu'on peut faire de plus ?

Plus l'information qui vous identifie et facilite le suivi.

Assurez-vous de faire ressortir les bons coups, d'avoir des illustrations concrètes, locales.

Si on a rien à demander est-ce qu'on rencontre ?

Vous avez toujours quelque chose à demander, et des choses à offrir.

Vous êtes une source d'information.

Changez la perspective : demandez-vous ce que vous pouvez offrir au gouvernement. – vous êtes un lien avec un groupe de population. Vous êtes un outil qui peut aider le gouvernement à réaliser un objectif.

La démarche la plus profitable? Auprès du/de la ministre? Auprès de la/du sous-ministre? Politique ou fonctionnaire?

Essentiel de savoir que dès qu'une rencontre est organisée (et souvent on demande l'avis des fonctionnaires avant d'accepter une rencontre), une note de breffage est préparée par les fonctionnaires. Donc, important de s'assurer qu'ils comprennent bien les enjeux.

Même chose pour l'adjoint politique responsable de votre dossier; ce sera lui ou elle qui préparera la rencontre. Assurez-vous qu'il/elle n'ait pas de surprise. Donc important de connaître cette personne, d'être en mesure

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

d'avoir recours aux connexions pour avoir son attention de sorte qu'il/elle a toute l'information nécessaire. Documentation à transmettre avant la rencontre. C'est aussi l'adjoint(e) qui a les doigts dans l'appareil gouvernemental.

Danger d'avoir trop souvent recours au politique? Que ceci soit mal perçu par les fonctionnaires? Comment réduire ou éliminer le poids de désaccords passés avec les fonctionnaires? On peut parfois ressentir une sorte de gêne, une peur de déranger et aussi une crainte de trop brasser la cage.

Toujours important de sensibiliser le cabinet politique à vos enjeux. Toujours travailler des deux côtés; « informer le haut du ministère et pousser par en bas ».

Lorsque vous identifiez un adjoint(e) francophone, dites-vous que cette personne est souvent d'abord francophone et peut être prête à aider. Ne pas abandonner; lorsqu'une porte est fermée, il y en a dix autres qui peuvent s'ouvrir.

C'est une rue à deux sens : le politique a intérêt à avoir des réussites. Par contre, entrer par le haut n'est jamais la première chose à faire. Important de bien informer l'appareil avant de faire appel au haut. Ne jamais oublier non plus que la/la ministre sera au ministère deux ou trois ans, certains fonctionnaires y font toute leur carrière. Important de ne pas les antagoniser.

Les provinces et territoires ont un bureau des affaires francophones, mais ces gens ne sont pas toujours au fait ou intéressés à traiter des enjeux de santé.

C'est votre job de travailler à mettre la santé sur leur agenda

Présentations en anglais ou en français?

La meilleure chose c'est de s'informer avant la rencontre si la personne est à l'aise en français, si elle comprendra lorsque vous vous exprimerez en français. Relations avec l'adjoint est importante pour préparer une rencontre.

Pas très utile d'avoir une rencontre et belle présentation si votre interlocuteur ne comprend pas.

Utile de participer à des comités aviseurs, à témoigner devant des comités parlementaires ou autres comités d'étude?

Important de diversifier votre influence. Ces participations permettent au fur et à mesure de bâtir des relations, d'établir votre crédibilité et qu'on pense à vous comme experts dans le domaine de la santé.

Inscrit progressivement vos enjeux dans les débats sur la santé. Présence dans des rapports officiels; peut vous fournir des citations à utiliser dans des présentations futures.

Un(e) des membres du comité aviseur a peut-être de l'influence auprès du ministre ou de la fonction publique

Quand on veut une décision favorable et qu'on veut rencontrer le politique, important de travailler avec des alliés, de sensibiliser la fonction publique, de faire le travail d'avance pour que le Ministre dise « oui »

Sûr qu'il est important de créer l'environnement propice, de ne pas critiquer même lorsqu'on soupçonne que la décision a déjà été prise et qu'elle ne nous est pas favorable. Souvent, elle n'a pas déjà été prise.

En général, bon de sensibiliser tous les partis; multiplier les personnes dans votre réseau d'influence. Bon de préparer le(s) parti(s) de l'opposition avec un « oui, mais » sans être à la une en première page; les informer. Un ton positif qui tout en faisant ressortir les enjeux met aussi un accent sur les réussites.

Parfois on a l'impression que les ministères sont réticents ou lents à communiquer les décisions, ou en faire des annonces publiques. On aimerait collaborer à des annonces, mais ça semble bloquer dans le ministère.

C'est la prérogative, du politique, du ministère d'annoncer. Parfois, pour toutes sortes de raisons, ça peut être long. Peuvent garder cette communication stratégique pour plus tard, surtout en contexte électoral

Une stratégie dans ce contexte : transmettre une lettre de remerciement au ministre et souligner que lorsqu'ils seront prêts à lancer une annonce, nous serons heureux de collaborer à cette annonce

Quand on veut éviter que le gouvernement prenne une décision qui nous affecte négativement, comment gère-t-on le recours aux médias?

Éviter de commencer une démarche en dénonçant publiquement le gouvernement. Une fois que le coût pour le gouvernement d'être dénoncé publiquement (et dans beaucoup de cas, il risque d'être assez minime) est absorbé pourquoi vous accorderaient-ils ce que vous réclamez?

Lettres de remerciement, utiles?

OUI, ce sera fort apprécié ! dans ce foisonnement de critique et de chialage, de demande d'argent, etc.

Et cette lettre, c'est aussi l'occasion pour vous de résumer les points saillants de la rencontre : votre dossier dans ses grandes lignes, vos demandes et les suivis convenus.

En français? En anglais? C'est toujours une question un peu délicate. Mais si vous voulez que **votre** message soit bien compris, tant par votre interlocuteur que par les personnes qui l'entourent, il est probablement avisé de fournir une traduction en anglais de votre lettre en français. La version française signée, la version anglaise sans signature parce qu'elle n'est pas la lettre officielle.

6. Des leçons tirées de l'évolution de la Société Santé en français et des réseaux

Société Santé en français

Tiré de l'entrevue de Paul-André Baril réalisée par Véronique Soucy

L'entrevue a été divisée en trois parties :

Phase 1 – pré-Société Santé en français 1998-2003

1998 - La FCFA amorce le dossier santé en français. D'abord une démarche pour amener les ministères fédéraux à contribuer au développement des communautés (obligation selon la Partie VII de la Loi sur les langues officielles). Mais avec 26 ministères + agences, la décision fut prise de **cibler** un ou quelques ministères. Impossible pour une petite organisation d'être partout à la fois.

Choix de la santé parce que la réforme des services de santé est alors un dossier chaud, qu'après des années de coupures on assiste à un réinvestissement, que la menace de fermeture de Montfort donne de la visibilité à la santé en français et que nous comptons sur quelques champions prêts à appuyer nos démarches. Un **contexte favorable!**

Au début, un peu seul. Les gros dossiers francophones ont surtout été en éducation. Nécessaire de **recruter des alliés** crédibles dans les communautés et les gouvernements. Nécessaire aussi de bâtir **une base de connaissances**. (étude de la FCFA sur différents modèles de santé communautaire encadrée

par un comité aviseur, regroupant déjà des gens des cinq partenaires, dont un gouvernement provincial. Plus tard, le comité consultatif de Santé Canada (CCCFSM) a fait réaliser une étude nationale sur les services de santé disponibles.

CCCFSM, lui aussi constitué sur le modèle des cinq grands partenaires. Ce comité et le sérieux de ses travaux établissent le sérieux de la démarche. Le comité établit une **planification** pour l'amélioration de la situation articulée autour de 5 grands axes (réseautage, formation, lieux de services, information, nouvelles technologies)

Démarches constantes auprès des décideurs politiques fédéraux et provinciaux/territoriaux (rencontres avec députés, ministres, sénateurs, fonctionnaires; présentations devant comités parlementaires et forums communautaires; tournée des capitales). Il faut convaincre le fédéral de mettre des ressources! Des contacts réguliers, soutenus, avec toutes sortes d'intervenants politiques ont créé des voies de passage pour transmettre nos messages. Il ne faut pas avoir peur de se répéter. Il y aura toujours une nouvelle personne à convaincre. Souci de **tenir tous les partenaires au courant** en créant toutes sortes d'occasions de mettre le dossier de l'avant et en profitant de celles qui nous sont offertes. Souci d'associer d'autres joueurs à nos démarches, surtout les cinq partenaires de la santé.

Été 2002, premières sommes reçues pour amorcer la mise sur pied de réseaux. Le véritable **travail-terrain** débute. Création de plusieurs réseaux et de la Société en décembre. Mars 2003, annonce du Plan d'action pour les langues officielles; la santé deuxième secteur en importance, après l'éducation. Investissement de 119 millions \$. Dire qu'au début de nos démarches on nous répondait que « la santé est une juridiction provinciale!»

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Est-ce que des choses auraient pu être faites différemment? **Une erreur à ne pas répéter?** Probablement le besoin de mieux planifier la mise en œuvre, de nous donner une base solide pour bien répondre aux attentes de résultats. Une meilleure planification avant la mise en œuvre. Mais ministère aussi coupable que nous de cette erreur. Comme si nous avions eu peur que le peu de ressources qu'on nous consentait nous échappe. Nous nous hâtions de passer à l'action.

Phase II – 2003-2008

L'accent mis sur **l'action terrain** avec le déploiement de 69 projets. Les ressources associées à ces projets facilitent la **mobilisation de partenaires**. Parce qu'ils exigent l'assentiment des provinces et territoires ils contribuent à bâtir des collaborations avec les ministères. Plus facile de créer intérêt lorsqu'on arrive avec quelque chose à offrir.

L'implantation des réseaux favorise l'appui des gouvernements provinciaux et territoriaux à nos démarches. Ministres provinciaux assistent aux Rendez-Vous (2005, 2007,2008). En 2007, une tournée de capitales permet d'obtenir une lettre d'appui de la part de l'ensemble des sous-ministres de la santé pour le renouvellement du programme fédéral.

Le grand défi de cette phase : la reconstruction de nos liens avec le gouvernement fédéral. Élection de 2006 : nous nous retrouvons devant des décideurs politiques qui ne nous connaissent pas et que nous ne connaissons pas. Les relations établies avec les fonctionnaires n'étaient pas très utiles à cause de la méfiance du nouveau gouvernement envers la fonction publique. Tout est à rebâtir. Les liens des communautés francophones avec le parti conservateur étaient plutôt faibles. Et on nous rappelait que trois membres influents du nouveau

gouvernement faisaient partie du cabinet Harris qui avait voulu fermer Montfort.

Nous reprenons donc toute une batterie de **démarches pour recréer un lien** de collaboration avec le nouveau gouvernement. Période intense de relations gouvernementales : présentations devant comités parlementaires, mais, cette fois, par les réseaux sur le terrain, plutôt qu'à Ottawa, avec l'aide de la Société; appui des provinces et territoires; rencontres avec députés et sénateurs du nouveau gouvernement, etc. La consécration du nouveau lien établi fut la décision du gouvernement de prolonger de deux ans le financement du volet organisation de services. Il devait se terminer en mars 2006; il a été prolongé jusqu'en mars 2008.

Cet épisode de reconstruction de nos liens avec le gouvernement fédéral montre comment les collaborations avec les gouvernements, ça demande **un soin constant**. Les partenaires (politiques et administratifs) sont nombreux et leur passage a une durée limitée par les élections et les changements constants qui caractérisent la bureaucratie. Pas seulement l'histoire d'une rencontre. La hausse du budget du programme de 2008 (il passe de 119 M\$ à 175 M\$) montre que l'épreuve a été passée avec succès.

Phase III – 2008-2013

La phase suivante (2008-2013) montre par la négative l'importance d'une **stratégie concertée**, d'acteurs de premier plan et d'actions cohérentes. Des problèmes de gouvernance ont affecté la crédibilité de la Société, surtout auprès des fonctionnaires, de même que ses liens avec les partenaires. Nous avons été moins en mesure de mobiliser nos membres pour bien définir nos objectifs et nos alliés pour appuyer nos démarches. La perte du **lien avec la haute direction** du Santé Canada et de certains ministères provinciaux a aussi été un facteur.

Réseaux du Nord de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard

Entrevue Diane Quintas, réalisée par Véronique Soucy

En 2006, la loi prévoyant la régionalisation du système de santé ontarien en créant des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) était adoptée. Des représentations de la communauté l'avaient précédée et obtenu que la Loi inclue la création d'un Conseil provincial francophone responsable de conseiller le ministre sur les services de santé en français ainsi que l'obligation pour les RLISS de consulter les entités régionales de planification francophones pour la préparation de leurs plans stratégiques annuels.

Cependant, dans la première version du règlement les entités de planification n'étaient que des comités consultatifs. La communauté n'était pas satisfaite de cet arrangement et une véritable mobilisation communautaire a eu lieu en 2009 qui a mené à une réglementation qui assure que les entités de planification ont un rôle-conseil auprès des RLISS, des ressources pour faire le travail et un mandat clair d'engagement de la communauté.

Cette mobilisation était surtout menée par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et quelques autres organismes provinciaux. Les 4 réseaux Santé en français ne pouvaient prendre le leadership de cette mobilisation, mais ont appuyé de leur expertise en santé et des nombreux contacts établis dans le monde de la santé le travail des organismes porte-parole. Lorsque la réglementation a été modifiée, le ministère lança un appel de propositions pour six entités, une dans le Nord pour couvrir la région des deux réseaux du Nord, une dans l'Est et quatre dans le Sud. Les deux réseaux du Nord se sont fusionnés pour assurer que leur structure corresponde mieux au territoire défini par le Ministère. En juin 2010, les propositions déposées par les Réseaux du Nord et de l'Est furent retenues alors que les quatre entités pour le Sud de la province furent nommées en décembre 2010.

Dans cette expérience les compétences acquises par les réseaux et les liens qu'ils avaient établis dans le monde de la santé et avec la communauté francophone ont été des facteurs importants qui ont amené la province à reconnaître un plus grand rôle aux entités de planification francophones.

Pour y parvenir, il a fallu une coordination étroite des quatre réseaux avec les autres organisations impliquées dans le dossier afin de communiquer des messages cohérents. Il a aussi fallu des efforts pour bien identifier et poursuivre le but commun.

Aujourd'hui, est-ce que ce qui a été créé fonctionne?

Le modèle RLISS/entité est présentement sous évaluation. Le modèle fonctionne bien, mais il y a de la place à l'amélioration. Les entités permettent de faire le pont entre le système de la santé et les communautés francophones. Ce modèle représente une avancée importante pour les francophones dans le monde de la santé.

Le travail de collaboration entre les trois réseaux (dont 2 sont aussi des entités de planification) et les quatre entités du sud se poursuit afin d'avoir des messages communs, d'être en mesure de faire valoir les besoins pour la province en entier lors des démarches. Ce regroupement continue aussi à travailler avec les partenaires provinciaux pour assurer une coordination efficace des solutions aux enjeux provinciaux.

C'est sûr que le modèle n'est pas parfait. Les entités sont responsables d'aviser les RLISS, de travailler en partenariat avec eux, mais en même temps elles sont financées par ceux-ci. Ce triple rôle peut parfois causer des enjeux. Avec 5 ans d'expérience, et l'évaluation du modèle qui est présentement en cours, on espère que des modifications seront apportées pour assurer un meilleur fonctionnement et compréhension des rôles de chacun.

Un modèle qui correspond à la réalité ontarienne à ce moment-ci, qui pourra évoluer dans le temps pour cette province, mais qui peut ne pas correspondre à la réalité d'autres communautés ou systèmes de santé.

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Entrevue Élise Arseneault, réalisée par Véronique Soucy

Élise Arseneault, directrice, Réseau Santé en français Î.-P.-É.

Depuis sa création, le Réseau Santé est bien intégré au gouvernement provincial. Son conseil d'administration est composé à parts égales de représentants nommés par le gouvernement et par la communauté. Sa directrice générale est l'analyste des services en français de Santé Î.-P.-É. (Health PEI)

Cette situation facilite la collaboration avec les partenaires gouvernementaux. Le Réseau Santé est plus facilement informé des projets du gouvernement, des difficultés rencontrées et peut offrir sa collaboration. Un peu le même phénomène pour des collaborations avec des organismes externes.

Deux exemples de ces possibilités de collaboration.

La carte-santé

Une demande a été reçue d'un citoyen insulaire francophone qui voulait voir des changements à sa carte-santé qui était en anglais seulement. Cette demande incite Santé Î.-P.-É. à explorer les possibilités de répondre à ce besoin et à apporter des changements. Une carte unilingue française a été produite. Le citoyen a obtenu sa carte et demande que le gouvernement en fasse la promotion et que tous les francophones de l'Île puissent l'obtenir. Enjeu de promotion.

Suite à cette demande, une réflexion plus approfondie est entamée concernant la carte-santé en regardant à la fois les enjeux et les opportunités.

- Problème technique de production et distribution de cartes différentes : une pour les anglophones et une pour les francophones. **Le Réseau Santé** joue un rôle dans la recherche de solutions auprès des responsables de la production et émission des cartes, et autres responsables.

- L'image de la carte-santé :
 - Est-il mieux d'avoir une carte toute en français, différente?
 - Visibilité/fierté du français sur la carte uniquement en français ou visibilité pour tous les citoyens de l'Î.-P.-É. sur une carte bilingue?
 - Est-ce que la carte sera comprise dans les établissements de santé unilingues anglais?
 - Etc.
- Pendant que le gouvernement considère ces questions, le Réseau Santé est informé que Santé Canada lance un appel de propositions pour des projets. Le Réseau Santé encourage et appuie les responsables du gouvernement à soumettre un projet autour du concept de la variable linguistique et des meilleures façons d'obtenir les informations sur la population francophone de l'Île. Ce projet pourrait s'inscrire dans toute la question de la carte-santé et viendrait créer un mécanisme nous permettant d'explorer à la fois les besoins des francophones insulaires et la capacité du système à répondre à cette demande. Pour Santé Î.-P.-É., c'est aussi une opportunité de mettre en place un système qui leur permettrait de mieux répondre à la nouvelle loi sur les services en français de l'Î.-P.-É.

L'obtention de fonds de Santé Canada dans le cadre de ce projet facilite le travail sur la carte-santé et pourra être utile dans le dossier national de la variable linguistique.

Ce dossier illustre le rôle de la communauté (le résident qui demande sa carte en français) et la capacité d'intervention du Réseau Santé et son interaction avec le système de santé.

Voisinage bilingue au foyer Summerset à Summerside Î.-P.-É.

L'aménagement d'un voisinage bilingue de 26 lits au Foyer Summerset à Summerside est une autre illustration de la capacité du Réseau Santé de travailler en collaboration avec le système de santé pour augmenter l'accès aux services en français.

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

C'est un exemple où le Réseau Santé s'est positionné, malgré ses ressources minimales, pour sensibiliser et appuyer ses partenaires à entreprendre des projets en proposant des solutions à la mise en place de services en français. C'est un exemple de comment un organisme peut mieux utiliser ses ressources internes en modifiant les modèles de livraison de services pour ainsi améliorer l'accès.

7. Liens utiles

- 1) Le site Parlement du Canada, onglet Sénateurs et députés (<http://www.parl.gc.ca/parliamentarians/fr/members>), en plus de vous fournir les coordonnées pour joindre un(e) député à Ottawa ou dans son comté, contient un lien vers le site personnel du député.

Le **site personnel du/de la député(e)** pourra vous fournir des informations sur la carrière précédente de cette personne, ses intérêts personnels et parlementaires. De telles informations permettent parfois d'établir des liens avec des enjeux francophones.

Par exemple, le site de la députée pour Hamilton-Mountain nous apprend son intérêt pour les dossiers concernant les aînés. « Elle a présenté une motion, adoptée au Parlement, exhortant le gouvernement à protéger les droits des aînés, y compris une assurance-médicaments et des soins dentaires gratuits » et qu'elle « a organisé les aînés pour combattre l'augmentation des frais gouvernementaux pour des soins de longue durée. »

Ou encore, le site de la députée de Churchill (Manitoba) indique qu'elle parle couramment le français et que depuis sa première élection au Parlement en 2008 elle a été porte-parole du NPD en matière de développement rural et communautaire et qu'elle s'est aussi beaucoup intéressée aux questions reliées à l'égalité des sexes et à la condition féminine.

Etc...

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC
LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

- 2) Jusqu'à l'élection, il sera possible d'obtenir les **coordonnées** des bureaux de campagne des candidat(e)s en 'googlant' leur nom précédé ou suivi de 'campaign office' ou en prenant la route de l'organisation nationale de leur parti respectif (pas encore de lien opérationnel pour les candidats conservateurs; <https://www.liberal.ca/fr/candidats/>; <http://www.npd.ca/candidats/>);
- 3) Les **limites géographiques** des nouvelles circonscriptions qui seront utilisées pour l'élection 2015 peuvent être trouvées à Élections Canada
<http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=cir/m/aps&document=index&lang=f>;
- 4) Les **données sociodémographiques** (incluant les données linguistiques) pour chacune des circonscriptions sont disponibles à Statistique Canada
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-595/p2c.cfm?TPL=INDX&LANG=F>
- 5) Les **Services d'annuaires gouvernementaux électroniques (SAGE)** vous permettent de trouver l'adresse, le poste, le titre, et le lieu de travail des fonctionnaires fédéraux. C'est également possible de faire une recherche par lieu de travail, par exemple pour identifier l'équipe qui travaille pour le bureau d'une ou d'un ministre.
<http://sage-geds.tpsgc-pwgsc.gc.ca/>

Annexe

Versions anglaises des outils proposés

Meeting request template

We are aware of your interest in the official languages and your sensitivity to the fact that _____ county includes a Francophone community. As you know, this community is focusing on improving access to health services in French. A number of initiatives have been undertaken for this purpose, some of which with the support of the federal government as part of the Roadmap for Canada's Official Languages, and provincial/territorial government support.

We would like to be able to count on your support to ensure that the federal government continues and intensifies its support to initiatives such as these. To this effect, we hope to meet with you to share the progress made to date and our plans for the future. Ms. X will contact your office to determine a convenient time for you to have this meeting.

Sincerely,

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC
LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

**Letter of confirmation of meeting and the topics that
will be addressed template**

1) In the context of the 2015 election campaign

Thank you for agreeing to meet with us on [date] in order to discuss the health services in French file. As agreed, we will be at your office on [day], [date], at [time].

We would like to take advantage of this meeting to present to you some of the important progress in improving access to health services in French in our region. The support of the federal government has been crucial to the development of such initiatives, which provide our Francophone fellow citizens quality health services in their language. We would also like to share with you some of the plans receiving our attention and for which your interest and support will be important.

Please accept our best wishes and the assurance of our full cooperation.

Sincerely,

2) When regarding specific issues, the letter should briefly present each of these issues and depending on the case, the solution(s) put forward.

Thank-you letter template

We wish to thank you for having given us the opportunity to inform you about the progress being made in the files pertaining to the improvement of health services in French for the Francophone communities in our region. We appreciate your interest and sensitivity to matters affecting French-speaking communities.

As we have emphasized, we are proud of the progress made. Thanks to the cooperation we have received from our partners, among whom we are pleased to count you, we can today present some accomplishments that very tangibly improve access to health services in their language for our Francophone fellow citizens.

It is important for us to be able to count on your support. Since you have asked, we will definitely keep you informed of how our plans progress and to ask for your assistance as needed to ensure that they become reality.

Please accept our best wishes and the assurance of our full cooperation.

Sincerely,

BÂTIR DES COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Une boîte à outils

Ce manuel est conçu comme une boîte à outils. Un coffre où il sera possible, au fil du temps, d'ajouter des outils selon les besoins.

Pour cette première version l'accent est mis sur les rencontres. Rencontres avec des responsables politiques, rencontres avec des fonctionnaires. Elles sont un ingrédient essentiel dans l'établissement de collaborations. C'est avec des relations régulières avec les interlocuteurs gouvernementaux qu'il sera possible de créer des voies de passage pour transmettre nos messages et partager nos objectifs.

Avec le temps, d'autres compartiments pourront s'ajouter à cette boîte à outils. Des sections qui pourront contenir des outils facilitant

- *la préparation et la présentation de mémoires devant des groupes d'étude ou des comités parlementaires;*
- *l'organisation d'activités de représentation;*
- *le recours aux médias*
- *etc.*

Vos commentaires et vos suggestions peuvent l'améliorer. Vous pouvez les faire parvenir à a.desilets@santefrancais.ca

Ont collaboré à la production de ce document :

Les membres du Groupe de travail 'Bâtir des collaborations avec les autorités gouvernementales':

Louis Giguère, dg, RésoSanté de la Colombie-Britannique
Diane Quintas, dg, réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario
Lise Thériault, coordonnatrice, Réseau TNO Santé en français
Michel Tremblay, dg, Société Santé en français
Gilles Vienneau, Société Santé et Mieux-Être en français du Nouveau-Brunswick

Les personnes-ressources et membres du panel, du 11 février 2015 :

Luc Fournier, ancien adjoint du ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick et du ministre fédéral de la Santé
Francis LeBlanc, ex-député fédéral de la Nouvelle-Écosse et ancien chef de cabinet du ministre fédéral de la Santé
Éric Plamondon, ancien adjoint du ministre du ministre de Culture et Récréation du Manitoba

Coordination de l'atelier et rédaction: Paul-André Baril

Appui à la rédaction :

Antoine Desilets, Société Santé en français
Cynthia Faubert, Société Santé en français



Santé
Canada

Health
Canada

Cette initiative est financée par Santé Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés
Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada